

Compte rendu du second conseil d'école

21 mars 2013

Présents:

Les Enseignants: Vénérieu : M.C. TREVISANUTO, M.BRENAC

St Hilaire: M.BOUVET, A.BRUNET, S. LEMOINE

Les Atsem: C.ARBIN, I.DESCHAMPS

Les Mairies: Vénérieu: F.GRAY, F.GOUTAUDIER,

St Hilaire: H POULAIN, E. TEILLON, I JANAUDY

Moras : E. SUCILLON

Les délégués des parents d'élèves: M. VALTIER, R. YVRARD, V. RACHENNE

Excusés: Mme GRANGE (IEN), J. BAUP, M. MURON, S. VERGOTE, N. FIOUX



ECOLES :

Rappel des effectifs :

PS :21

MS:17

GS :22

CP :17 soit un total de 77 élèves

CE1 : 20

CE2 :17

CM1 :20

CM2 :16 soit un total de 73 élèves

Rythmes scolaires :

Les inscriptions pour la rentrée en maternelle auront lieu du 8 avril 2013 au 19 avril 2013 et du 6 mai 2013 au 10 mai 2013.

Après consultation des enseignants, les mairies ont décidé que le changement des rythmes scolaires aura finalement lieu en 2014 avec des réunions régulières dès septembre 2013 pour une mise en place en 2014.

Cette décision est valable pour l'ensemble des 8 communes de la communauté de commune.

Se pose d'ores et déjà le problème des intervenants extérieurs pour les activités péri-éducatives prévues après le temps scolaire (peut-être personnel de Léo Lagrange)

CANTINE :

Des parents d'élèves s'inquiètent de l'utilisation d'un langage inadéquat avec les enfants à la cantine de Vénérieu.

Mr Goutaudier n'a pas remarqué, lors de ses visites à la cantine, l'utilisation de ce langage. Néanmoins, les mairies prévoient une rencontre avec les agents de cantine et le bureau pour trouver une solution .

Des parents nouveaux venus sur les deux communes et souhaitant scolariser leurs enfants se voient refuser l'accès à la cantine et à la garderie (car elles ont atteint leur quota maximum). Ces familles choisissent donc de demander des dérogations et scolarisent leurs enfants dans d'autres communes. Ces dérogations ont un coût important (jusqu'à 1500 euros demandés par élève par certaines communes).

Une dizaine de familles est sur liste d'attente. Les mairies se rencontrent régulièrement à ce sujet et réfléchissent à des solutions (double service, ouverture de la cantine aux enfants de 3 ans), ce qui éviterait le fort coût des dérogations demandées.

La décision pour l'accueil des 3 ans à la cantine sera prise au mois de mai .

MAIRIE DE VENERIEU

Les parents d'élèves regrettent l'absence de service minimum lors de la grève des enseignants de Vénérieu du 12 février et réclament la liste des personnes susceptibles d'être appelées pour assurer le service minimum,

Ils déplorent également le gâchis des repas de cantine de ce jour-là et en demandent le remboursement par la mairie.

10 personnes sont inscrites sur cette liste mais la majorité des personnes travaillait ou était malade ce jour-là (épidémie de grippe).

Un appel aux volontaires est faite par la commune, les personnes disponibles peuvent se manifester en mairie.

Les agents municipaux étaient présents mais aucun service n'était assuré.

La mairie déplore ce malheureux concours de circonstances, indépendant de leur volonté. En effet, dès réception de la déclaration de grève des enseignants par l'inspection académique, cette dernière envoie un fax à la mairie qui peut ensuite mettre en œuvre le service minimum. Malheureusement, la secrétaire de mairie étant malade la semaine précédant la grève, ce fax n'a pu être transmis.

Quant au remboursement des repas, il ne peut être réclamé étant donné que le règlement de la cantine stipule le non remboursement en cas de grève des enseignants.

Nouveau groupe scolaire de Vénérieu :

Un appel à projets a été fait. Une esquisse a été reçue.

Le groupe scolaire se situerait devant la salle des fêtes avec possibilité d'une livraison en septembre 2015 (4 classes + restaurant scolaire)

La mairie est en attente de l'accord des banques et des subventions.

Photocopieuse :

Un contrat pour une nouvelle photocopieuse a été signé en avril 2012 mais la fusion de la société avec une autre a retardé la livraison du photocopieur. Cette livraison aura finalement lieu dans la semaine du 19 au 25 mars .

Réfection de la classe des CE2/CM1 :

Un devis pour la pose d'un revêtement acoustique de 5000 euros a été envoyé.

3 mois de pose étant nécessaire, l'intervention des artisans se ferait pendant la période d'été.

Mais cette intervention est remise en cause avec le projet du nouveau groupe scolaire.

Les contremarches de la classe de CE1 seront changées dès que le temps le permettra.

ECOLE DE SAINT -HILAIRE :

Création de la nouvelle classe :

Comme prévu, la salle de motricité actuelle sera transformée en salle de classe dès la rentrée 2013 et de ce fait, la classe du bas sera fermée.

La salle des fêtes sera disponible pour la motricité .

La mairie prévoit le changement des baies vitrées exposées au nord, la création de puits de lumières, un plafond horizontal. Les peintures et tapisseries seront refaites, le placard sera aménagé en rangement avec un point d'eau. Les toilettes seront celles de la cantine et les sanitaires existants seront cachés.

Les ATSEM et enseignantes pensent qu'il serai bien de changer les fenêtres du dortoir .

Absence de longue durée des ATSEM :

Les enseignantes se posent la question lors d'une absence de longue durée d'une ATSEM : la mairie pourrait dans ce cas prévoir l' intervention d'autres agents communaux pour le ménage et un appel au centre de gestion pour la partie aide aux enseignants.

L'achat du vidéoprojecteur :

Il est reporté après le gros des travaux de la nouvelle classe .

Le changement du contrat de la photocopieuse :

Les enseignantes se plaignant depuis de quelques années de devoir aller faire leurs photocopies à la mairie de St-Hilaire, elles demandent l'extension du contrat de la photocopieuse de l'école qui n'est pas suffisant.

Cela n'est pas possible car il faudrait changer le photocopieur, ce qui est refusé par la mairie.